

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 Juin 2025 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 11

N° 8

Objet : RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU CCAS

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DEBARBIEUX – M ALVAREZ
Mme ZUGARRAMURDI – Mme DELQUE – M BIVES-TOURON
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme ALBISTUR – M ARTOLA
Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme CHAUFFARD à M BOIVIN

Absente excusée

Mme TINAUD-NOUVIAN
Mme LEDESMA

Absent

Mme GONZALO

Acte exécutoire
Certifié conforme à l'original
Le Président
Par délégation, le Vice-Président

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

N° 8 – RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU CCAS

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Le centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz établit chaque année un rapport d'activité relatant le bilan des actions mises en œuvre par ses services. Ce dernier permet une approche de l'analyse des besoins sociaux et des moyens à définir pour y répondre.

Il est proposé au conseil d'administration :

- d'adopter le rapport d'activités 2024 du CCAS présenté en séance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après avoir été soumis au vote,
- aucune remarque particulière n'étant formulée
- **adopte à l'unanimité** le rapport d'activité 2024 du CCAS présenté en séance

La Vice-Présidente du C.C.A.S
Nathalie MORICE

